

Nos six députés canadiens-français ont énergiquement combattu cette législation contraire à la loi naturelle, à la justice, aux règles de la pédagogie, aux droits constitutionnels et acquis, au *British fair play*, à la pratique universelle dans l'Empire britannique, au bon sens et aux principes que défendent les soldats canadiens sur les champs de bataille de l'Europe. L'histoire doit enregistrer les noms de ces hommes. Ce sont Messieurs Albert Préfontaine, député de Carillon et chef de l'Opposition; Aimé Bénard, député d'Iberville; Jacques Parent, député de Morris; Joseph Hamelin, député de Sainte-Rose qui, renouvelant le geste de Lafontaine, a parlé en français à la Chambre; J.-P. Dumas, député de Saint-Boniface, et P.-A. Talbot, député de La Vérendrye. Ces deux derniers ont eu le courage de rompre fièrement avec leur parti et M. Talbot a flagellé de maîtresse façon son chef politique et sa majorité sectaire. Un député ruthène, le premier qui franchisse le seuil de la Législature, M. T.-D. Ferley, représentant le comté de Gimli, a aussi vaillamment défendu la clause bilingue et voté contre son abolition, avec le seul député anglais protestant conservateur, M. F.-Y. Newton, représentant le comté de Roblin. La division a été de 36 à 8.

Les journaux anglais de Winnipeg ont publié une série de félicitations adressées au Gouvernement à cette occasion par de nombreuses loges maçonniques et orangistes. La résolution suivante, adoptée à la dernière assemblée annuelle de l'Association Orangiste du Manitoba, révèle l'inspiration à laquelle le Gouvernement a obéi et résume la position qu'il a prise à l'endroit des diverses langues parlées dans la province:

“Attendu que la politique professée par l'Association Orangiste de cette province a toujours été que, tout en ne voulant pas priver les gens ignorant l'anglais et venant de pays éloignés du droit de parler, dans leurs rapports entre eux, leur langue maternelle, l'anglais est la seule langue qui doit être employée pour l'enseignement, dans les écoles publiques, si l'on veut former des citoyens canadiens unis et loyaux à l'Angleterre dans ce beau Dominion.

“Il est en conséquence résolu que:

“Nous voulons exprimer notre ferme conviction qu'il ne peut y avoir de règlement durable et final de cette question (la question scolaire) jusqu'à ce que toute trace de bilinguisme et de multilinguisme soit effacée de notre code.